

LIVRET PÉDAGOGIQUE DE L'ÉTUDIANT

MASTER 1 PRO

2014-2015

Langues Étrangères Appliquées
aux affaires internationales

Management international trilingue



SOMMAIRE

1. PRESENTATION DE LA FACULTE.....	p.3
Equipe de direction	
Scolarité et examens	
Relations internationales	
Bureau d'aide à l'insertion professionnelle	
2. PRESENTATION DU DEPARTEMENT DE LEA.....	p.5
Direction	
Secrétariat pédagogique	
Enseignants	
3. DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS.....	p.7
I. Tableaux récapitulatifs par semestre	
II. Descriptifs des enseignements	
4. PRESENTATION DU LANSAD.....	p.19
5. PRINCIPES GENERAUX CONCERNANT LES RESULTATS.....	p.22
Capitalisation des résultats	
Compensation des résultats	
6. VOCABULAIRE EN USAGE.....	p.23
7. SERVICES DE L'UPEC A CONNAITRE.....	p.23
Les bibliothèques	
SCUIO-BAIP (information et orientation)	
Culture et vie de l'étudiant (SCVE)	
Médecine préventive	
Salles informatiques en libre-service	
8. SEJOUR A L'ETRANGER.....	p.25

1. PRESENTATION DE LA FACULTE DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

● Equipe de direction

Doyen : Jeanne-Marie BOIVIN

Vice-doyens :

Anne-Lise HUMAIN-LAMOURE (moyens) – al.humain@u-pec.fr

Isabelle LABORDE-MILAA (pédagogie) – laborde-milaa@u-pec.fr

Nathalie GOROCHOV (recherche) – gorochov@u-pec.fr

Assesseur aux relations internationales : Martine DAUZIER – dauzier@u-pec.fr

Responsable administrative : Clémence GROS

ra-llsh@u-pec.fr, 01 45 17 11 92

Secrétaire de direction : Imane MIMOUNI

sec.direction-llsh@u-pec.fr, 01 45 17 11 32

● Scolarité et examens

Accueil

Site Campus centre – bureau i2 107, scola-llsh@u-pec.fr, 01 45 17 11 79

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 ; vendredi de 9h à 12h30 (fermé le vendredi après-midi). Journée continue en juillet et en septembre.

Les étudiants pourront y trouver les :

- pochettes d'inscription administrative,
- attestations de réussite,
- certificats de scolarité,
- certificats d'assiduité,
- formulaires de demande d'équivalence internes à la Faculté,
- relevés de notes,
- informations concernant les résultats d'examens et les sessions de rattrapage.

● Relations internationales

Dans le cadre d'accords de partenariat avec des universités étrangères, vous pouvez réaliser une partie de votre cursus à l'étranger en validant des crédits ECTS suivant le contrat d'études arrêté avant votre départ.

Contact

Vincent Ronach

Site Campus centre - bâtiment i3 102, international-llsh@u-pec.fr, 01 45 17 66 86

● Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP)

Sa mission est d'informer et d'orienter les étudiants dans leur recherche de stage ou d'un premier emploi. Il est chargé de diffuser des offres de stages et d'emplois et accompagne les étudiants dans la signature des conventions. Il entretient des relations avec les acteurs socio-économiques et institutionnels de la région et développe des partenariats.

> Consulter le guide des stages : <http://lettres-sh.u-pec.fr/> > [Stages et emplois](#) (page d'accueil)

Contact

Jocelyne Riou

Site Campus centre - bâtiment i, 1^{er} étage, bureau I2 108 baip-llsh@u-pec.fr, 01 45 17 70 53

2. PRESENTATION DU MASTER

« LEA : MANAGEMENT INTERNATIONAL TRILINGUE »

1. Présentation générale

Ce Master propose une formation graduée et équilibrée répondant aux besoins des entreprises, administrations et organisations à la recherche de cadres et collaborateurs capables d'assumer des missions liées aux **échanges internationaux**.

L'originalité de cette formation est de relier des connaissances de haut niveau, dispensées en trois langues vivantes, avec des programmes d'échange et stages à l'étranger.

Master trilingue : maîtrise de l'anglais, d'une deuxième langue majeure, et d'une troisième langue optionnelle.

Les étudiants du Master 1 Anglais/Allemand ayant un bon niveau de langues peuvent suivre un cursus d'études intégré entre le Master LEA « Management International Trilingue » de l'UPEC et le Master of Art « Internationale Wirtschaftsbeziehungen » (Relations Economiques Internationales) de l'Université de Freiburg in Breisgau (Frankreich-Zentrum), qui se conclut par la délivrance d'un **Double-Diplôme franco-allemand de Master**. Les étudiants sont inscrits à la fois dans leur Université d'origine (UPEC) et dans l'Université d'accueil (dispense de droits d'inscription) et reçoivent une **bourse de l'UFA** (Université Franco-Allemande). Les étudiants suivent les cours à l'Université de Freiburg au semestre 1 du Master 2 et effectuent ensuite un stage de 6 mois en Allemagne.

2. Organisation du Master 1

La formation se compose de deux semestres.

Le semestre 2 comprend un stage de 12 semaines en entreprise en France (en lien avec le commerce international) ou à l'étranger.

Dès la 1^{ère} année de master MIT, 2 langues sont enseignées à niveau avancé en **management** et en **négociation** (anglais-espagnol ou anglais-allemand). Dans chacune des langues, les étudiants abordent : négociation et communication interculturelle, management international, stratégie d'entreprise, méthodologie du commerce international.

En plus des modules linguistiques et professionnels, les étudiants de M1 choisissent une 3^{ème} langue optionnelle débutante ou avancée (espagnol, allemand, russe ou italien)

3. Finalité de la formation LEA

Si les connaissances linguistiques à elles seules offrent peu de débouchés, il existe en revanche dans la vie économique un grand besoin de langues étrangères associées à de solides connaissances en gestion des entreprises.

Le Département de Langues Etrangères Appliquées au Commerce Extérieur de l'UPEC offre aux étudiants un programme qui les forme à la pratique de deux langues étrangères (Anglais/Allemand ; Anglais/Espagnol) et de la Gestion Commerciale Internationale.

Cette formation graduée et équilibrée devrait faciliter l'insertion des diplômés dans la vie active car les administrations et les entreprises réclament de plus en plus de collaborateurs et de cadres capables d'assumer des tâches qui découlent de la multiplication des échanges internationaux : négociations commerciales internationales, traitement des dossiers d'exportation et d'importation, études de financement de ces opérations, constitution de dossiers économiques en vue d'investissement à l'étranger, etc.

En Master, les étudiants auront une formation théorique et pratique à la vie, au fonctionnement de l'entreprise et des différentes institutions ainsi qu'aux problèmes qui découlent de leur intégration dans le champ économique international. Les enseignements de Gestion entrent donc pour une part importante dans les programmes qui, par ailleurs, comportent un enseignement intensif et pratique des langues d'application.

Les diplômés, sans être des techniciens de tous les aspects de la Gestion, seront en mesure, à leur sortie de l'Université, d'assurer des fonctions de cadres dans le domaine du Commerce International.

4. Le secrétariat du Département LEA

● Direction

C. WINKLER - D.KESSELMAN – C. CHARTIER

● Secrétariat pédagogique

Maison des Langues et des Relations Internationales, bureau 011 – RDC

Monsieur Adanir (master) - Madame Maizonnet (licence)

☎ 01.82.69.48.66 / 48.67

E-mail : sec.lea.creteil-llsh@u-pec.fr

- Horaires d'ouverture :

- Matin : Du lundi au vendredi de 9h15 à 12h15
- Après-midi : Lundi, Mardi, jeudi, de 13h30 à 16h00
Fermé le mercredi et vendredi après-midi

- Rôle du secrétariat :

- accueil des étudiants,
- inscription dans les groupes de travaux dirigés,
- diffusion et actualisation de l'information,
- mise à jour des emplois du temps,
- prise des rendez-vous avec les enseignants.

3. DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS

I. Tableaux récapitulatifs par semestre

MASTER 1										
SEMESTRE 1										

Modalités de contrôle des connaissances

ECTS	UE 1 : Anglais	Durée	Examen Régime Général				Examen Régime Dérégatoire et durée des examens		2 ^e session	
			Contrôle continu		Examen terminal et durée des examens					
			Ecrit%	Oral%	Ecrit%	Oral%	Ecrit %	Oral %	Ecrit %	Oral%
3	ECUE 1 : Négociation et communication interculturelles	1h30 TD	50	50			50	50		100
3	ECUE 2 : Anglais Management International	1h30 TD	50	50			100		100 2h	
ECTS	UE 2 : Allemand	Durée								
3	ECUE 1 : Allemand Négociation	2h30 TD	50	50			50	50	100 2h	
3	ECUE 2 : Allemand Management International	2h CM			100 3h		50	50	100 2h	
OU										
ECTS	UE 2 : Espagnol	Durée								
3	ECUE 1 : Espagnol négociation1	1h30 TD	50	50				100		100
3	ECUE 2 : Espagnol Management International	1h30 TD	50	50			100		100 1h	
ECTS	UE 3 : Matières professionnelles	Durée								
3	ECUE 1 : Droit du commerce international	3h CM			100 3h		100 3h		100 2h	
3	ECUE 2 : Finances internationales	3h CM			100 3h		100 3h		100 2h	
3	ECUE 3 : Comptabilité de gestion	3 h CM			100 2h		100 2h		100 2h	
3	ECUE 4 : Marketing management international	2h TD	100				100 2h		100 2h	
ECTS	UE 4 : Tronc commun	Durée								
	OPTIONS Faculté									
3	ECUE 1 : Option langue	1h30 TD	50	50			100		100	
3	ECUE 2 : Champs Culturels	2h Conf.			100		100		100	

SEMESTRE 2

Modalités de contrôle des connaissances

ECTS	UE 5 : Anglais	Durée	Examen Régime Général				Examen Régime Dérogatoire		2 ^e session	
			Contrôle continu		Examen terminal		Ecrit%	Oral%	Ecrit%	Oral %
			Ecrit%	Oral%	Ecrit%	Oral%				
2,5	ECUE 1 : Négociation et communication interculturelles 2	1h30 TD	50	50			50	50		100
2,5	ECUE 2 : Anglais Management International 2	1h30 TD	50	50			100		100 1h30	
ECTS	UE 6 : Allemand	Durée								
2,5	ECUE 1 : Allemand Négociation 2	2h30 TD	50	50			50	50	100 2h	
2,5	ECUE 2 : Allemand Management International 2	2h CM			100 3h		50	50	100 3h	
OU										
ECTS	UE 6 : Espagnol	Durée								
2,5	ECUE 1 : Espagnol Négociation 2	1h30 TD	50	50				100		100
2,5	ECUE 2 : Espagnol Management International 2	1h30 TD	100				100		100 1h	
ECTS	UE 7 : Matières professionnelles	Durée								
2	ECUE 1 : Droit du commerce international 2	3h CM			100 3h		100 3h		100 2h	
2	ECUE 2 : Marketing management International 2	2h TD	100				100 2h		100 2h	
1	ECUE 3: Procédure douanière: E-Administration & dédouanement électronique	2h CM			100 1h		100 1h		100 1h	
1	ECUE 4: Jeu d'entreprise	3h CM				100		100		100
ECTS	UE 8 : Tronc Commun	Durée								
2	ECUE 1 : Méthodologie du Management	3h CM	100				100 2h		100 2h	
2	ECUE 2 : Option langue	1h30 TD	50	50			100		100	
ECTS	UE 9 : Stage	Durée								
10	ECUE 1 : Stage	12 semaines	Rapport + Soutenance				Rapport + Soutenance		Rapport + Soutenance	

II. Descriptifs des enseignements

UE 1 et UE 5 ANGLAIS

Négociation et communication interculturelles TD
Anglais management international TD

❖ ECUE 1 Négociation et communication interculturelles 1h30 TD

Semestres 1 (UE 1) et 2 (UE 5) Mme Kesselman

1. Objectifs et Méthodes

L'objectif de cette U.E. est de permettre aux étudiants d'acquérir le vocabulaire et les techniques de communication propres au commerce international, en se familiarisant particulièrement avec le concept de communication interculturelle.

Il s'agit donc d'améliorer tant les capacités d'expression écrite des étudiants (analyse, synthèse, rédaction et contraction de textes) que l'aisance orale (jeux de rôles).

- Lecture, commentaire et analyse de textes traitant de la culture d'entreprise et de la négociation interculturelle.
- Etudes de cas à travers des documents écrits.
- Travaux d'expression orale (présentation d'un projet, débat d'idées, hiérarchisation d'objectifs dans une négociation, réajustement, bilan).

2. Bibliographie

Des brochures sont distribuées aux étudiants. La connaissance de leur contenu est obligatoire pour les deux régimes (Régime Continu et Régime Dérogatoire)

- HINDLE Tim, *Negotiating Skills*, New York, DK Publishing, 1998
- VUILLOD et KESSELMAN, *La négociation de projet*, Paris, Technip, 2005

❖ ECUE 2 Anglais management international 1h30 TD

Semestres 1 (UE 1) et 2 (UE 5) M. Badolle

1. Programme et objectifs

L'objectif est d'enrichir et de systématiser l'approche des différentes composantes du commerce international en anglaise.

Le travail de l'étudiant consistera principalement à effectuer des recherches documentaires, à rédiger des synthèses écrites et à donner des présentations orales.

2. Méthode

Le travail de l'étudiant consistera principalement à étudier des articles et des documents concernant le commerce international, à effectuer des recherches d'information, à rédiger des synthèses écrites et à faire des exposés oraux.

3. Bibliographie (Conseillée)

- SHERLOCK Jim and REUVID Jonathan, *The Handbook of International Trade*, London, Kogan Page, 2004
- BRANCH Alan, *International Purchasing and Management*, London, Thomson Learning, 2001

UE 2 et UE 6 ALLEMAND

Allemand Négociation TD Allemand management international CM

❖ ECUE 1 Allemand Négociation 2h30 TD

Semestres 1 (UE 2) et 2 (UE 6) Mme Corvers

1. Objectif et Méthode

Ce cours consiste à entraîner les étudiants à la maîtrise de formules et expressions spécifiques aux dialogues et négociations dans le monde professionnel en allemand.

Il s'agit d'améliorer tant les capacités d'expression écrite des étudiants (analyse, synthèse, rédaction et contraction de textes) que l'aisance orale (jeux de rôles).

- Lecture, commentaire et analyse de textes actuels traitant de la culture d'entreprise et de la négociation interculturelle en Allemagne.

2. Bibliographie

- LAUNAY R., *La négociation*, Paris, Entreprise Moderne d'Édition, 2000
- BLANCO D., *Négocier et rédiger un contrat international*, Paris, Dunod, 3^{ème} édition, 2002
- VUILLOD M. et KESSELMAN D., *La négociation de projet*, Paris, Technip, 2005

❖ ECUE 2 Allemand Management International 2h CM

Semestres 1 (UE 2) et 2 (UE 6) M. Menant

1. Objectif

Illustrer l'intérêt des connaissances acquises en Licence dans la pratique du Management franco-allemand. Sensibiliser aux compétences requises par le Management international. Présenter les concepts fondamentaux du Management international.

2. Programme

Marketing international : 1^{er} semestre

Le concept d'« économie d'échelle » est le concept central au premier semestre. Il est mis en rapport avec les concepts de « marché » et de « culture ». Le cadre franco-allemand est le cadre de référence.

Un premier temps du cours est consacré à des exemples de « transfert réussi des stratégies marketing nationales ». Un deuxième temps porte sur l'évaluation de la rentabilité des « stratégies globales ». Dans un troisième temps sont étudiés les avantages et inconvénients des « stratégies multinationales ». Le quatrième et dernier temps du cours est centré sur le concept de « stratégie globale ». L'intérêt d'une connaissance de ces stratégies dans le cadre franco-allemand fait l'objet d'une attention particulière.

Ces quatre temps illustrent l'importance d'une réflexion sur les concepts d'adaptation et de standardisation. En ressort le rôle joué par des connaissances culturelles et linguistiques approfondies pour le Management international.

Management du risque : 2^{ème} semestre

Les concepts d'« acteur », de « complexité » et d'« avantage compétitif » sont les trois concepts centraux au deuxième semestre. Les conditions de possibilité d'un développement international sont analysées à la lumière d'une « typologie du risque ».

Dans un premier temps est analysé le rôle du Marketing international dans la maîtrise du risque. L'élaboration d'une typologie des acteurs du management international permet de mieux cerner la fonction centrale du Marketing international. Dans un deuxième temps sont passés en revue les différents risques financiers encourus dans le cadre d'un développement international. Dans un troisième temps est présenté le risque monétaire. Un quatrième temps est consacré aux différentes formes de contrefaçon. Le cinquième et dernier temps s'articule autour du concept de « risque culturel ».

L'élaboration d'une typologie du risque permet de mesurer l'importance des compétences acquises dans la pratique du management franco-allemand.

3. Bibliographie

- BACKHAUS Klaus, VOETH Markus, *Internationales Marketing*, Stuttgart, Schaeffer-Poeschel, 2010.
- BRUHN Manfred, *Marketing*, Wiesbaden, Springer Gabler, 2012.
- CHEVRIER Sylvie, *Management interculturel*, Paris, PUF, 2010.
- KOTLER Philip, KELLER Kevin, BLIEMEL Friedhelm, *Marketing-Management: Strategien für wertschaffendes Handeln*, München, Pearson Studium, 2007.
- KOTLER Philip, DUBOIS Bernard, *Marketing Management*, Paris, Pearson Education, 2004.
- MEFFERT Heribert, *Marketing*, Wiesbaden, Gabler, 2012.
- MEFFERT Heribert, BURMANN Christoph, BECKER Christian, *Internationales Marketing-Management*, Stuttgart, Kohlhammer, 2010.
- PERLITZ Manfred, *Internationales Management*, Konstanz, UTB, 2011.
- PORTER Michael, *Wettbewerbsstrategie : Methoden zur Analyse von Branchen und Konkurrenten*, Frankfurt am Main, Campus Verlag, 2009.

UE 2 et UE 6 ESPAGNOL

Espagnol négociation TD Espagnol du management international TD

❖ ECUE 1 Espagnol négociation 1h30 TD

Semestres 1 (UE 2) et 2 (UE 6) (Mme Fernández)

1. Objectif

Le cours complète et perfectionne les connaissances déjà acquises aux semestres 5 et 6 de la Licence LEA.

Il a pour objectif de donner à l'étudiant les principaux outils théoriques et pratiques de la négociation et de la communication interculturelle dans le cadre des pays de langue espagnole.

2. Programme

- Compréhension orale : étude de documents présentant des cas concrets de négociation et de communication
- Travaux en groupe : application de ces diverses situations
- Méthodologie de la présentation, l'analyse et l'exposé oral des cas

3. Bibliographie

- DASÍ F., *Técnicas de negociación: un método práctico*, Madrid, ESIC, 2000
- PEREZ DEL CAMPO E., *La comunicación fuera de los medios (Below the line)*, Madrid, ESIC, 2002

❖ ECUE 2 Espagnol du management international 1h30 TD

Semestres 1 (UE 2) et 2 (UE 6) (Mme Torres)

1. Objectifs et Méthodes

Semestre 1: Mme Torres

Création d'une entreprise - ong

Compétences professionnelles à développer ou à acquérir.

A-Utiliser les connaissances pratiques du monde de l'entreprise espagnole ou hispano-américaine.

B-Utiliser les outils de communication pour être opérationnel en milieu professionnel

C-Aprentissage et découverte : les différentes études de marchés sur une ouverture socio-culturelle.

D- Travail en groupe à développer et créer pour acquérir des compétences nécessaires à l'exercice d'une bonne harmonie d'équipe et en menant à terme un travail quotidien efficient.

Semestre 2 : Mme Torres

- Approches diverses de problématiques du commerce international (Import-export, marketing, finances) par l'étude de documents en espagnol et l'approfondissement de la connaissance des réalités économiques hispaniques.
- Recherches documentaires, questionnaires, traductions et synthèses seront demandés aux étudiants.

2. Bibliographie

Les documents seront mis en ligne par l'enseignant.

UE 3 et UE 7 MATIERES PROFESSIONNELLES

Droit du commerce international CM

Finances Internationales CM

Contrôle de gestion CM

Marketing Management International TD

Procédures douanières : E-Administration & dédouanement électronique CM

❖ ECUE 1 Droit du commerce international 3h CM

Semestres 1 (UE 3) et 2 (UE 7)

M. Lepoutre et M. Guillen

M. Lepoutre 1h30 (enseignement dispensé en français)

1. Objectifs

- Familiariser les futurs négociateurs et cadres des entreprises exportatrices avec l'environnement juridique du Commerce international et les principaux instruments du droit des affaires internationales
- Analyser de manière concrète les difficultés et proposer des solutions pratiques pour négocier, rédiger les contrats et gérer les situations litigieuses, ainsi que pour assurer le développement international de l'entreprise.

2. Programme

I Le droit du commerce international et européen

- les disciplines internationales : l'OMC
- les disparités juridiques : aperçu des principaux systèmes juridiques.
- le droit uniforme : les conventions, les lois-types, la normalisation des pratiques, les usages, la *lex-mercatoria*
- le droit européen : le droit communautaire, le marché intérieur, le droit de la concurrence.

II Le droit des contrats internationaux

- les difficultés propres aux contrats internationaux : notions, diversité, typologie, particularité du régime juridique
- le cadre juridique de base : droit applicable, règlement des différends (tribunaux, arbitrage)
- la négociation du contrat international : formation, risques de la période précontractuelle
- la rédaction du contrat international : principales clauses
- la vente internationale : obligations du vendeur, de l'acheteur, clauses relatives à exécution et aux garanties, clauses générales et finales
- les intermédiaires commerciaux : la palette des intermédiaires, le contrat d'agent commercial, les contrats et réseaux de distribution exclusive
- le transfert de technologie : la protection de la propriété intellectuelle, les contrats de licence.

3. Méthodes

Cours magistral, commentaires d'arrêts, cas pratiques, dossiers thématiques et dossiers d'analyse de contrats tirés de la pratique.

Les dossiers thématiques peuvent porter sur les divers aspects du droit du commerce international, sur des thèmes classiques ou d'actualité. Par exemple : la réserve de propriété, le contrôle de la conformité des marchandises, les délais de paiement, les contraintes linguistiques, le risque de change, la compensation, la normalisation européenne, les mesures d'embargo, le transport international des déchets, la protection des consommateurs, les sociétés de commerce international, la responsabilité du fait des produits, la distribution sélective, la contrefaçon des modèles textiles, la protection du logiciel, les sociétés mixtes en Chine, les instruments internationaux de protection des investissements, la réglementation des investissements étrangers en Inde, les salariés à l'étranger, le commerce électronique...

4. Bibliographie

- BRAYER G. (sous la direction de), *Contrats internationaux*, CFCE, 2002.
- JACQUET J.M, DELEBECQUE PH., *Droit du Commerce international*, Dalloz, Cours de Droit Privé.
- JACQUET J.M., *Le Contrat International*, Dalloz, "Connaissance du droit".
- THIEFFRY J., GRANIER C., *La vente internationale*, C.F.C.E.

- MOUSSERON J.M, FABRE R., RAYNARD J., PIERRE J.L, *Droit du Commerce International*, LITEC
- DEYSINE A., DUBOIN J., *S'internationaliser*, Dalloz.
- LEFEBVRE F., *Vendre en Europe*, Dossiers européens.
- CHATILLON S., *Droit des affaires internationales*, Vuibert.
- BLANCO D., *Négocier et rédiger un contrat international*, Dunod.
- CARREAU D., FLORY T., JUILLARD P., *Droit international économique*, LGDJ.
- LESGUILLONS H., *Lamy contrats internationaux*, 7 vol.
- *Pratique des contrats internationaux*, Dictionnaire Joly, 4 vol.
- MOUSSERON J.M., LEFEBVRE F., *Technique contractuelle*.
- LEFEBVRE F., *Communauté européenne, Mémento pratique*.
- DAVID R., JAUFFRET-SPINOSI C., *Les grands systèmes de droit contemporain*, Précis Dalloz.
- DEYSINE A., TEULE-MARTIN C., *Réussir sur le marché américain*, Jupiter.
- HEUZE V., *La vente internationale de marchandises*, LGDJ.
- CRAHAY P., *Les contrats internationaux d'agence et de concession de vente*, LGDJ, Droit des Affaires.

M. Guillen 1h30 enseignement dispensé en anglais

Semestre 1 : Droit de la propriété intellectuelle aux E.U.

Issue de l'Article I, Section 8, proposition 8 : « To promote the Progress of Science and useful Arts, by securing for limited Times to Authors and Inventors the exclusive Right to their respective Writings and Discoveries » les brevets, les droits d'auteur, et les marques déposées (patents, copyrights and trademarks) sont actuellement à la base d'une gamme énorme qui s'agit de procès judiciaires autour des arguments concernant le piratage informatique.

Semestre 2 : Droit de contrats aux E.U.

Résiliation, obligations, remèdes devant la justice, le développement historique d'une politique qui forcément favorise la création de contrats, les doctrines dites « assumption of risk » « fellow servant rule » et les opinions de la Cour Suprême responsables de « The Lochner Era » ainsi que les protections liées au quinzième Amendement de la Constitution (qui confère aux sociétés le même statut qu'un citoyen/personne physique).

❖ ECUE 2 Finances Internationales 3h CM

Semestre 1 (UE 3) M. Elobo

1. Objectifs

- Analyser l'internationalisation de la fonction financière de l'entreprise entraînée par le développement des échanges internationaux et des implantations à l'étranger (étudiés dans le cadre du cours d'économie internationale de licence).
- Initier les étudiants à l'identification des risques et au choix d'une méthode de couverture.

2. Programme

I L'environnement monétaire et financier et la montée des risques :

- Du SMI de Bretton Woods au « non-système »
- De la dictature des marchés financiers

II Les différents niveaux de risque et leur couverture :

- Définition générale du risque et panorama des risques liés aux opérations internationales
- Le risque prospection
- Le risque de non-paiement et sa couverture
- Le risque de change et sa couverture

3. Méthodes

Cours magistral complété par des interventions de professionnels, parmi lesquelles celle de la directrice de la délégation Val de Marne de la COFACE, sur le thème des risques pays et de leur couverture.

4. Bibliographie

Elle sera fournie lors de la première séance.

❖ ECUE 3 Comptabilité de gestion 3h CM

Semestre 1 (UE 3) M. Njiki

1. Objectifs et Méthodes

Cet enseignement a pour objectif la compréhension et la maîtrise des principales techniques de la comptabilité de gestion. Alliant efficacement l'exposé théorique et la mise en pratique, ce cours permet de comprendre les principes de la comptabilité de gestion, expose les bases de la comptabilité de gestion en posant méthodiquement les principes qui conduisent à la détermination des coûts et au résultat. Les différentes méthodes de calcul des coûts et leurs objectifs propres sont exposés et montrent comment utiliser les différentes méthodes de calcul des coûts pour aider à la prise de décisions. Quelles méthodes de calcul de coût pour quelles décisions ?

4. Programme

- Les objectifs de la comptabilité de gestion
- Les charges de la comptabilité de gestion
- La méthode de coûts complets
- Le modèle à base d'activités
- Les problèmes particuliers de coûts de production
- L'imputation rationnelle des charges fixes
- La méthode des coûts partiels

5. Bibliographie :

- *Comptabilité analytique et contrôle de gestion*, Alain Mikol, Hervé Stolowy, Dunod, 1993.
- *Comptabilité analytique et contrôle de gestion*, Toufik Saada, Alain Burlaud, Claude Simon, Vuibert, 2005.
- *Comptabilité de gestion*, Béatrice et Francis Granguillot, Gualino, 2008
- *Coûts et décisions*, C. Mendoza, E. Cauvin, M.H. Delmond, P. Dobler, V. Malleret, E. Zilberberg, Gualino, 2009.
- *Comptabilité de gestion*, Yves de Ronge, De Boeck, 2008

❖ ECUE 3 Procédures douanières : E-Administration & dédouanement électronique 2h CM

Semestre 2 (UE 7) Mme Guilloux

1. Objectifs et Méthodes

A partir de méthodes actives basées sur des cas concrets, l'objectif de ce cours est de présenter :

- Le concept de E-administration (e-government pour les anglo-saxons)
 - L'exemple de la douane électronique.
 - L'organisation et les missions de la douane.
 - Les formalités douanières à accomplir au niveau de la constitution du dossier douanier et de l'établissement de la déclaration dématérialisée.
 - Les différentes bases de données, systèmes d'information et les procédures de dédouanement
- NB L'alternance théorie- pratique est au centre du dispositif pédagogique.

2. Bibliographie

- HEEKS R. (2005), *Implementing and Managing E-Government: An International Text*, Sage.
- NGUYEN-THE M., *Importer. Le guide*, Paris, Ed d'organisation.
- LAMY, *Guide des procédures douanières*, Paris, Lamy,.

❖ ECUE 2 et ECUE 4 Marketing management international 2h TD

Semestres 1 (UE 3 ECUE 4) et 2 (UE 7 ECUE 2) Mme Guilloux

1. Objectifs et Méthode

Objectifs :

- Examiner les spécificités du Marketing International et du marketing management.
- Seront analysés des concepts globaux tels que : les étapes de la construction d'un plan de marketing, la recherche d'information et les études, la veille, le lobbying, les alliances, le marketing achat, la gestion de projet et l'ingénierie des affaires, l'internationalisation de la grande entreprise et de la PME, l'internationalisation des entreprises de service, l'éthique et les affaires internationales...
- Le MIX Marketing international (la politique de produit-marque, la politique tarifaire, les politiques publicitaire et média, les modes d'accès des pays étrangers) sera présenté de manière détaillée.

Méthode :

Des études de cas et des articles illustreront les cours.

2. Bibliographie :

- KOTABE et HELSEN, *Global Marketing Management*, Wiley, 2004
- PRIME et USUNIER, *Marketing International : développement des marchés et management multiculturel*, Paris, Vuibert, 2003
- CROUE, *Marketing International*, Paris, De Boeck, 2000
- LES ECHOS, *L'Art de l'entreprise globale*, Paris, Village mondial, 1999
- LEMAIRE, *Stratégie d'internationalisation*, Paris, Dunod, 1997

❖ ECUE 4 Jeu d'entreprise

Semestre 2 (UE 4) M. Njiki

Objectifs et méthodes

Mondial Manager est un simulateur pédagogique de la fonction **Commerce International** de l'entreprise qui favorise l'**apprentissage par l'expérience** des mécanismes essentiels du Commerce International en contexte concurrentiel, propose une **vision globale** des principales spécificités du Commerce International, tant à l'Importation qu'à l'Exportation, qui sont abordées de façon à toujours faire percevoir les équilibres fondamentaux de la stratégie de l'entreprise, présente aux participants des **situations variées**, dans un temps très court, pour développer la capacité d'analyse, de réaction à des conjonctures évolutives, et l'esprit de décision.

Ce jeu permet d'approfondir l'interdépendance des fonctions dans l'entreprise, d'élaborer un plan de développement et conduire une stratégie avec cohérence, d'associer réflexion à LT et réaction à CT

d'être réactif dans un contexte concurrentiel, d'utiliser les états financiers et les associer à la gestion opérationnelle, d'examiner les impacts financiers des décisions opérationnelles, de mieux appréhender la prise de décision et le management international

Les thèmes abordés

Importation et Exportation, information et études, marketing international (voies d'accès, typologie des marchés, adaptation du produit au marché), approvisionnements provenant de l'Importation, Logistique : Transport, Incoterms, douane, modalités de paiement, financements en devises, couvertures, comptabilité multidevises, Gestion des risques (Change, Politique, Catastrophe, Transport, Commercial), assurances Export, analyse de rentabilité par marché, relations avec des tiers (assureur, transitaire, banquier), tableau de bord et documents de synthèse.

UE 8 Tronc Commun

❖ ECUE 1 Option Faculté : langue TD

Semestre 1 (UE 4) Semestre 2 (UE 8)

Options « Faculté » :

Allemand, Espagnol, Russe ou Italien
Niveau débutant ou avancé

Cf. livret LANSAD à consulter sur le site internet de la Faculté: <http://lettres-sh.u-pec.fr> > Formation initiale > LANSAD

❖ ECUE 2 Méthodologie en Management CM

Semestre 2 (UE 8) Mme Guilloux & M. Leblanc

1. Objectifs et Méthodes

Dans ce module, seront présentées les différentes étapes de la méthodologie en management. Le cours portera notamment sur les paradigmes épistémologiques, l'argumentation, les approches méthodologiques, les ressources documentaires (portail mercure), l'objet de recherche, la collecte des données, les méthodes d'analyse, les résultats et leurs présentations. Les étudiants dans le cadre d'un projet de groupe conduiront un projet de recherche et expérimenteront plus particulièrement un traitement d'analyse textuelle. L'évaluation se fera sur dossier de projet. Seuls les dérogatoires passent un examen écrit.

2. Bibliographie

-M-L Gavard-Perret, D Gotteland, C Haon, et A Jolibert (2008) *Méthodologie de la Recherche - Réussir son mémoire ou sa thèse en sciences gestion*, Pierson.

-C. Gauzente et D. Peyrat-Guillard (Coord.) (2007), *Analyse statistique de données textuelles en Sciences de Gestion – Concepts, méthodes et applications*, EMS, collection Questions de société.

-Y Giordano (2003), *Conduire un projet de recherche, une perspective qualitative*, EMS.

- P. Blackburn, P. (1992), *Connaissance et argumentation*, Montréal, Éditions du Renouveau pédagogique.

UE 9 Stage

❖ ECUE 1 Stage en entreprise **Semestre 2 (UE 8 ECUE 1)**

- Le stage est l'occasion, pour l'étudiant, d'approfondir et d'élargir les connaissances acquises au Département. Après une brève période d'observation, l'étudiant doit participer à la vie de l'entreprise et être placé en situation de responsabilité.
- Le stage donne lieu à la rédaction d'un Rapport soutenu devant un jury constitué de deux enseignants et d'un professionnel. Les stages à l'étranger sont fortement recommandés.
- Un *Guide des stages* est distribué aux étudiants après la rentrée universitaire ; les indications de calendrier, de forme et de contenu doivent être toutes respectées sous peine de non validation du stage. Chaque étudiant bénéficie par ailleurs, pendant son stage, de l'encadrement d'un enseignant.
- Stage en entreprise d'une durée de 12 semaines minimum (peut être prolongé par avenant).
- Les conventions doivent être soumises impérativement pour acceptation à l'enseignant(e) responsable des stages de Master 1. Aucun stage ne sera validé s'il n'est préalablement accepté par la responsable des stages sous forme d'une convention établie en **4 exemplaires (5 exemplaires pour les stages à l'étranger)** dûment signés par l'entreprise, l'étudiant, la direction du Département et la Direction de l'UFR de Lettres. Une fiche Mission vous sera remise afin que vous définissiez clairement les tâches à l'international que vous aurez à accomplir au sein de l'entreprise.

Défaillance :

L'UE Stage est un ensemble : **stage + rapport + soutenance**

Il va de soi qu'un stage non effectué ne peut être rattrapé (compte tenu de la durée obligatoire de 12 semaines minimum) pour la 2^e session. Toutefois, un étudiant qui aura effectué complètement son stage et aura remis son rapport en temps et en heure mais qui aura été défaillant lors de la soutenance pourra, si cette défaillance est justifiée, faire la demande d'une soutenance pendant la session de rattrapage.

4. PRESENTATION DU LANSAD

Mon niveau de langue vivante, mon inscription, mes cours

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien, Russe (réservé aux L2, L3, master LEA), Latin et Grec.

Bon à savoir

- > Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.
- > Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).
- > Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absence aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé.

1ère étape : choisir le niveau de langue qui me correspond

Les attributions de niveaux dépendent de la langue concernée :

> Anglais

NB : Le niveau B2 (utilisateur expérimenté) est le niveau officiellement validé au baccalauréat, et constitue donc le niveau d'exigence dès la première année. Une remise à niveau grammaticale sera proposée en autonomie : chaque étudiant sera responsable de sa remise à niveau pour atteindre le niveau B2 exigé.

L1, semestre 1 : les étudiants sont inscrits dans des groupes indifférenciés à l'exception des étudiants ayant suivi des classes européennes ou pouvant justifier d'un excellent niveau d'anglais qui seront orientés vers un groupe spécifique au moment de l'inscription en ligne (groupe **Avancé**)

L1, semestre 2, les étudiants sont répartis en fonction de leurs notes au semestre 1 vers deux niveaux et selon leur spécialité : **Intermédiaire** (B1-B2) ou **Avancé** (B2-C1).

L2 (S3) et L3 (S5) Les étudiants sont répartis sur deux niveaux et selon leur spécialité (**Intermédiaire** pour Lettres et Langues / **Intermédiaire** pour Sciences humaines ou **Avancé** pour Lettres et Langues / **Avancé** pour Sciences Humaines). Les groupes du second semestre (S4 et S6) seront remaniés en fonction de la moyenne obtenue à l'issue de S3 et S5.

NB : les étudiants en réorientation ou inscrits après le semestre 1 seront vus au cas par cas par la responsable LANSAD : Mme Catherine Girodet

catherine.girodet@u-pec.fr

> Allemand

Pour les étudiants de L1, ou arrivant en L2 ou L3 : si vous n'avez jamais étudié l'allemand, vous devez vous inscrire dans le cours de **niveau A1**.

Si vous avez déjà des bases ou suivi un cours de niveau **A1 ou A2** : passez en ligne avant l'inscription les deux tests d'évaluation suivants (cliquez sur ces liens, ensuite «Test starten» en bas de page, vous serez inscrit selon votre résultat à ces tests :

>http://www.hueber.de/einstufungstests/schritte_international1/

>http://www.hueber.de/einstufungstests/schritte_international2/

Si vous avez déjà étudié l'allemand, suivi un cours de niveau **A2** : passez en ligne avant l'inscription les tests d'évaluation, vous serez inscrit selon votre résultat à ces tests :

> http://www.hueber.de/einstufungstests/schritte_international2/

> http://www.hueber.de/einstufungstests/schritte_international3/

Envoyez ensuite les résultats au responsable pédagogique : Mme Amrei Beck
amrei.beck@u-pec.fr

> Espagnol

Pour les étudiants de L1 : si vous n'avez jamais étudié l'espagnol, vous devez vous inscrire dans le cours de **niveau 1 (A1)** (livret scolaire du lycée et relevé de notes du baccalauréat à apporter lors du 1^{er} cours).

Si vous avez déjà étudié l'espagnol au collège et au lycée (quel que soit le nombre d'années d'étude), vous devez vous inscrire en **niveau 4 (B1)**.

Niveaux 2, 3, 5 et 6 : pour s'inscrire dans les niveaux 2, 3, 5 et 6, il faut avoir validé tous les semestres de tous les niveaux précédents. Si un semestre des niveaux précédents n'a pas été validé, il n'est pas possible de s'inscrire au niveau suivant.

Pour tout cursus atypique, contactez la responsable pédagogique : Mme Patricia Cardona
patricia.cardona-payares@u-pec.fr

> Italien

Pour les étudiants de L1 : si vous n'avez jamais étudié l'italien, vous devez vous inscrire dans le cours de **niveau 1** (livret scolaire du lycée et relevé de notes du baccalauréat à apporter lors du 1^{er} cours).

Si vous avez déjà étudié l'italien au collège et/ou au lycée (quel que soit le nombre d'années d'étude), vous devez vous inscrire en **niveau 4**.

Aucun étudiant de 1^{ère} année ne sera admis dans un autre niveau que les niveaux 1 ou 4.

Niveaux 2, 3, 5 et 6 : pour s'inscrire dans les niveaux 2, 3, 5 et 6, il faut avoir validé tous les semestres de tous les niveaux précédents. Si un semestre des niveaux précédents n'a pas été validé, il n'est pas possible de s'inscrire au niveau suivant.

Pour tout cursus atypique, contactez le responsable pédagogique : M. Pierpaolo Naccarella
pierpaolo.naccarella@u-pec.fr

> Latin et Grec ancien

Les cours, ouverts à tous les étudiants débutants, peuvent aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin ou du grec et souhaitant reprendre les bases.

Chacune de ces langues offre deux niveaux :

- Niveau 1, en L1 : pour les étudiants débutants ou souhaitant reprendre les bases.
- Niveau 2, en L2-L3 : pour les étudiants avancés ou qui ont déjà suivi un niveau 1 (et les CPGE pour le grec).

Pour toute précision, contactez le responsable pédagogique : M. Charles Guerin
charles.guerin@u-pec.fr

> Russe

Conditions requises :

Niveau 1 : le cours est réservé aux étudiants de LEA à partir de la L2 et Master 1 n'ayant aucune notion de la langue écrite ou parlée (livret scolaire du lycée et relevé de notes du baccalauréat à apporter lors du 1^{er} cours).

Niveau 2 : les étudiants de LEA à partir de la L2 et L3 ayant déjà obtenu le niveau 1 ou ayant passé avec succès le test d'évaluation.

Niveau 3 : les étudiants à partir de la L3 ayant déjà obtenu le niveau 2 ou ayant passé avec succès le test d'évaluation.

Pour les autres départements, ne seront exceptionnellement autorisés à s'inscrire en niveau 2 et 3 que les étudiants ayant suivi l'enseignement de Lansad Russe en 2013-2014 (pour assurer la continuité).

> Arabe

Conditions requises :

Niveau 1 : étudiants n'ayant aucune notion de la langue écrite ou parlée (livret scolaire du lycée et relevé de notes du baccalauréat à apporter lors du 1^{er} cours). **Niveau 2** : étudiants ayant déjà obtenu le niveau 1 ou ayant passé avec succès le test d'évaluation.

Niveau 3 : étudiants ayant déjà obtenu le niveau 2 ou ayant passé avec succès le test d'évaluation.

2ème étape : m'inscrire dans mon cours LANSAD

Se munir de son numéro d'étudiant.

Ensuite, rendez-vous sur > **e-campus** > <https://e-campus.u-pec.fr/>

Inscription aux cours, dans la limite des places disponibles : du 8 au 19 septembre 2014 à 00h00

3ème étape : intégrer mon premier cours

Attention ! Vous devez suivre les cours dans le TD choisi lors de votre inscription en ligne.

Emplois du temps (horaires + salles) à consulter sur le site Internet

(> <https://ade.u-pec.fr/jsp>) et sur les panneaux d'affichage LANSAD (Campus centre, bâtiment i).

L'inscription définitive dans les différents niveaux de langues se fait après présentation des justificatifs demandés (photocopie du livret scolaire du lycée pour l'espagnol et l'italien /du relevé de notes de tous les semestres précédents pour l'italien). **Sans ces justificatifs, exigés lors du premier cours, l'inscription en ligne ne sera pas validée, les étudiants ne seront pas inscrits. Cette règle sera strictement respectée.**

NB : Aux plans linguistique et communicationnel, ces cours de LANSAD correspondent aux différents niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), dont vous trouverez les descripteurs à la fin du livret LANSAD en ligne > www.lettres-sh.u-pec.fr > Scolarité
> Espace Lansad

Contact pour les enseignements LANSAD

Tél. 01 45 17 66 85/ 01 45 17 11 87

sec.lansad-llsh@u-pec.fr

5. PRINCIPES GENERAUX CONCERNANT LES RESULTATS

Dans le cadre européen, pour le développement de la coopération universitaire et de la mobilité, tous les enseignements sont validés sous forme d'ECTS :

- > Un semestre de master = 30 ECTS
- > Une année de master = 60 ECTS
- > Le master complet = 120 ECTS

● CAPITALISATION DES RÉSULTATS

Tout ECUE ou UE pour lequel l'étudiant a obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne est acquis (capitalisé) sans limitation de durée, mais en cas d'interruption puis de reprise d'études l'étudiant se trouve dans une situation de validation des études supérieures : les règles de prise en compte d'UE ou d'ECUE validés s'appliquent en fonction du parcours visé, de la date de validation de l'UE ou de l'ECUE et d'une éventuelle nécessité d'une actualisation de connaissances.

● COMPENSATION DES RÉSULTATS

Les résultats sont comptabilisés à quatre niveaux :

- L'ECUE (Elément Constitutif d'Unité d'Enseignement)
- L'UE (Unité d'Enseignement)
- Le semestre
- L'année

À chaque semestre, les notes sont additionnées selon des coefficients déterminés et la moyenne est calculée. Il y a donc «compensation» entre les notes d'un même ECUE, entre les ECUE d'une même UE, entre les UE d'un même semestre et, enfin, entre les deux semestres.

→ L'étudiant n'est pas autorisé, dans le but d'augmenter sa note, à se représenter à des UE ou ECUE validés.

Mentions de diplôme

De 12 à 13.99 > Mention Assez bien

De 14 à 15.99 > Mention Bien

Au-dessus de 16 > Mention Très bien

L'obtention de la Licence est obligatoire pour l'inscription en Master 1.

Cf. article 5 de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master :

« Pour être inscrits dans les formations conduisant au diplôme de master, les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master
- soit de l'une des validations prévues aux articles L 613-3-4-5 du code de l'éducation. »

Modalités d'inscription en M1

L'inscription n'est pas de droit dans le master professionnel LEA après la licence : les candidatures sont acceptées en fonction de la qualité du dossier de l'étudiant.

Modalités de réinscription en master

La réinscription en 1^{ère} ou en 2^{ème} année de master est soumise à l'avis de l'équipe pédagogique.

6. VOCABULAIRE EN USAGE

ECTS : *European Credit Transfer System* : crédit d'enseignement pour la mobilité européenne. Les ECTS expriment, sous la forme d'une valeur numérique, la quantité de travail que requiert chaque unité de cours (UE ou ECUE). Une année d'enseignement supérieur est fixée à 60 crédits = 30 crédits par semestre d'études. Une licence correspond donc à 180 ECTS.

ESPE : Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education, qui remplace les IUFM dans chaque académie et participe à la gestion pédagogique et administrative des masters MEEF (stages, notamment).

FSDIE : Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes, qui finance des projets collectifs étudiants. L'Université a, en outre, la possibilité de rémunérer des étudiants pour des tâches administratives. Se renseigner auprès du service Stages-Emplois (Vie et culture de l'étudiant).

Master : correspond à 4 semestres d'études (2 ans) et à 120 crédits européens. Le master fait suite à la licence.

UE : Unité d'enseignement homogène comportant éventuellement plusieurs ECUE (Elément constitutif d'une unité d'enseignement = matière).

UFR : Unité de Formation et de Recherche. Dénomination officielle de ce qu'on appelle couramment Faculté.

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience - permet à toute personne engagée dans la vie active d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en faisant valoir ses expériences personnelles et/ou professionnelles. En savoir plus : fc-vae@u-pec.fr

VAP : Validation des Acquis Professionnels - permet à toute personne engagée dans la vie active de faire valoir des expériences professionnelles dans le but de reprendre des études et candidater à une formation. En savoir plus : fc-vae@u-pec.fr

7. SERVICES DE L'UPEC A CONNAITRE

● LES BIBLIOTHEQUES

Il existe des bibliothèques universitaires sur les sites de : Campus Centre, Mail des Mèches, Sénart, Médecine et Droit. Pour une liste plus exhaustive des différentes bibliothèques à votre disposition ou tout autre renseignements en lien avec le fonctionnement de la bibliothèque universitaire : www.u-pec.fr > bibliothèques

Les bibliothèques offrent des documents imprimés et électroniques pour accompagner vos études et vos recherches menées à l'UPEC. Les collections des bibliothèques (livres et revues) sont très majoritairement en accès libre dans les salles de lecture.

Les ressources électroniques sont accessibles :

- sur place, à partir des ordinateurs de l'université ou sur votre ordinateur portable en connexion wifi (réservée aux étudiants et personnels de l'UPEC)
- en grande majorité à distance, 7j/7 et 24 h/24, via le site Internet.

En savoir plus : www.u-pec.fr > bibliothèques

● LE SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE (SCUIO-BAIP)

Le SCUIO-BAIP informe et aide l'étudiant pour son orientation tout au long de son cursus universitaire : du premier au troisième cycle, et prépare son entrée sur le marché du travail. Le service met à la disposition des étudiants avec l'aide des documentalistes un fonds documentaire sur les secteurs professionnels, les formations à l'échelle nationale et des ordinateurs en libre service pour consulter les différents sites web des établissements de l'Enseignement supérieur. Il aide à construire son projet professionnel avec l'aide de conseillers d'orientation psychologues (élaboration du curriculum vitae, rédaction de la lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche).

Contact

Site Campus centre - bâtiment i, niveau dalle

scuio-baip@u-pec.fr, 01 45 17 12 17

En savoir plus : www.u-pec.fr > Etudiant > Orientation

● LE SERVICE CULTURE ET VIE DE L'ETUDIANT

Le service Culture et Vie de l'Étudiant de l'UPEC regroupe dans un même espace les différents services liés à la vie universitaire. Il a pour mission de simplifier les démarches administratives autour de la rentrée universitaire et de faciliter durant toute l'année l'accès à la vie culturelle et associative.

Les différentes antennes : **Culture** (ateliers et événements) (01 45 17 19 84, culture-svce@u-pec.fr) / **Le Fonds de Soutien aux Initiatives Étudiantes** (01 45 17 11 53, asso-scve@u-pec.fr) / **Jobs, emplois étudiants** (01 45 17 65 20, job-scve@u-pec.fr) / **Vie associative** (01 45 17 11 53, asso-scve@u-pec.fr) / **Logement** (01 45 17 70 64, logement-scve@u-pec.fr) / **Accompagnement des étudiants étrangers** (01 45 17 65 19, deforges@u-pec.fr) / **Accompagnement étudiants handicapés** (01 45 17 13 83, handi-scve@u-pec.fr)

En savoir plus : www.u-pec.fr > Etudiant > Vie étudiante

● MEDECINE PREVENTIVE

Ce service est à votre disposition pour répondre à vos attentes en matière d'information, conseil, handicap, examen médical, entretien psychologique.

Des médecins assurent la **visite médicale obligatoire en 1er cycle**.

Ils peuvent vous délivrer des certificats médicaux : aménagement du temps d'épreuve, prêt d'honneur, travail, stage, sports.

Vous pouvez également demander un rendez-vous pour une consultation gratuite avec un médecin pour des ennuis de santé ou autres.

Contact

Site Campus centre – niveau parking - La maison de la Santé

sumpps@u-pec.fr, 01 45 17 13 70 ou 01 45 17 15 15

8. SEJOUR A L'ETRANGER

Les accords passés entre l'UPEC et de nombreuses universités dans le monde vous permettent de faire des séjours d'études à l'étranger (**consultez sur le site web de l'UPEC la liste des accords à l'étranger dans la rubrique *Etudiant > Partir en programmes d'échanges***). Etudiant inscrit à l'UPEC, vous bénéficiez le plus souvent de l'exonération des frais d'inscription dans l'université d'accueil et, si vous êtes boursier, vous continuez à recevoir votre bourse du CROUS. Les études réalisées dans l'établissement d'accueil sont prises en compte pour l'obtention du diplôme de l'UPEC selon les modalités définies avec le responsable pédagogique de votre département. La sélection se fait l'année précédant le séjour ; prévoyez votre candidature un an à l'avance.

Les accords internationaux

EUROPE

***Programme Erasmus +**

La durée des séjours est d'un semestre (parfois 2) pendant lequel vous devez obtenir 30 crédits comme à l'UPEC. Il est possible de candidater à des aides à la mobilité. Attention aux délais de constitution des dossiers !

La Faculté LLSH a signé des accords Erasmus avec 86 universités de 23 pays.

Le programme comprend aussi des aides pour **des stages** dans des entreprises européennes.

ETATS-UNIS

***Programme MICEFA**

Programme de mobilité MICEFA (Mission interuniversitaire de Coordination des Echanges Franco-américains). Vous êtes admis à suivre des enseignements dans de nombreux campus pour un semestre ou une année universitaire ; quelques exemples : New York, Californie, Porto Rico etc.

Attention : il est impératif de candidater un an à l'avance !

Niveau d'anglais requis obligatoirement : connaissance attestée par le test TOEFL (213 points soit 80 points IBT qui doivent figurer dans le dossier de candidature).

* Un accord spécifique existe aussi avec une université du **Colorado : UCCS**

CANADA

*** Programme CREPUQ**

La Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec (CREPUQ) a signé avec plus de 120 établissements français d'enseignement supérieur dont l'UPEC une convention permettant l'échange d'étudiants pour 2 semestres maximum dans tous les établissements d'enseignement supérieur au Québec.

Attention : il est impératif de candidater un an à l'avance !

*Un accord spécifique existe aussi avec l'université anglophone de **York (Ontario)**.

AUTRES DESTINATIONS

Départs possibles dans le cadre d'accords spécifiques appelés AIU : « accord inter-universitaire »

- **Amérique Latine** : Mexique (Guadalajara, Puebla), Brésil, Argentine.
- **Asie** : Japon (Chiba, Yokohama)

ASSISTANAT

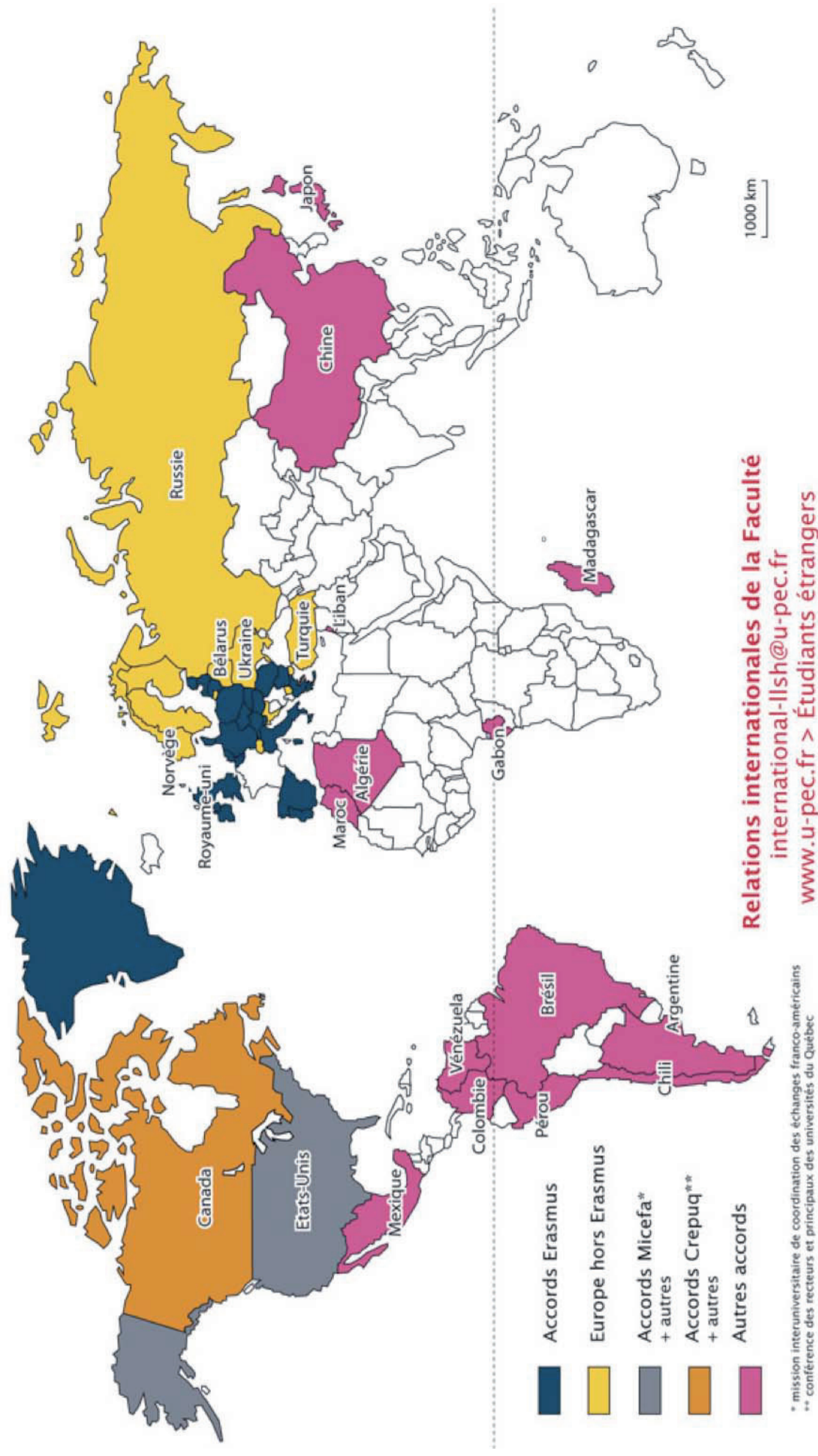
Des postes d'assistants de français dans le secondaire sont à pourvoir chaque année dans de nombreux pays anglophones, germanophones et hispanophones. Ils sont accessibles aux étudiants de toutes les disciplines. Le programme dure une année académique ; une rémunération est prévue et il est possible de valider un certain nombre d'ECTS au retour après un accord avec le coordinateur pédagogique RI du département d'origine.

En savoir plus : www.ciep.fr

LES PREMIERES DEMARCHES

- 1- Consulter le site web de l'UPEC rubrique *Etudiant > Partir à l'étranger*
- 2- Contacter le coordinateur pédagogique de son département
> <http://lettres-sh.u-pec.fr/international/>
- 3- Contacter le relais des relations internationales de la Faculté (international-llsh@u-pec.fr)

Localisation des partenaires de la Faculté des lettres, langues et sciences humaines dans le monde



* mission interuniversitaire de coordination des échanges franco-américains
** conférence des recteurs et principaux des universités du Québec

Site Maison des Langues



Secrétariat du département LEA Créteil

Maison des langues et des relations internationales

Rez-de-chaussée, Bureau 11

Email : sec.lea.creteil-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 82 69 48 67

Université Paris-Est Créteil Val de Marne

4, route de Choisy

Place de la porte des champs

94010 Créteil Cedex

Métro : Créteil Université (ligne 8)